



Printemps 2026 - n° 100

Le Chavannus

notre journal - votre actualité - des textes - notre histoire

ÉDITORIAL

Imaginez une dame centenaire pleine d'allant et de projets d'avenir qui s'adresserait à une foule multi-âge pour raconter son histoire. Mais voilà que l'humilité que lui a enseigné la vie la pousse à confier à quelqu'un d'autre le soin de raconter son histoire. Cette dame en l'occurrence c'est le Chavannus.

Le Chavannus, bulletin saisonnier d'information de la commune de Chavannes-de-Bogis, célèbre aujourd'hui son centième numéro.

Né des cendres de son prédécesseur le ChavannesNews en été 2012, le Chavannus fait partie de la vie et du paysage de sa commune. Bien plus que des pages jaunes déposées dans nos boîtes à lettres, il est progressivement devenu une source précieuse d'information sur l'histoire récente de Chavannes, la mémoire vivante du quotidien de ses habitants et de ses institutions, de son passé et de ses aspirations.

Il a raconté mieux que personne les travaux publics qui ont transformé notre paysage, les diverses célébrations et fêtes annuelles qui ont rythmé nos saisons. Il a fait connaître les nombreuses décisions du conseil communal, les budgets et donné écho aux initiatives heureuses de ses habitants, entrepreneurs, associations, et écoles. A travers une grande variété d'articles, de photos et d'informations utiles à la préservation de notre espace de vie il est devenu un miroir de nos priorités partagées : sécurité, mobilité, accessibilité, culture, patrimoine et environnement. Il est à espérer que grâce à la diversité des sujets traités tous les âges y ont, selon les numéros, trouvé un intérêt. Les yeux toujours rivés sur l'avenir, il a su marquer son attachement à son histoire à travers des rubriques récurrentes agrémentées de photographies

Enfin, comment relater ce riche parcours sans parler de résilience ? Un exemple illustre bien cette vertu : la traversée chaotique de la crise du Coronavirus n'a pas entamé la volonté de poursuivre la parution du Chavannus, apportant ainsi réconfort et compagnie aux lecteurs et lectrices tout en réaffirmant sa mission d'informer et de préserver la volonté du vivre ensemble. Un autre enjeu a consisté à juguler la réduction des équipes au sein de la rédaction grâce au soutien d'hommes et de femmes au service de la commune et du bulletin.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à construire ce bulletin depuis sa parution : Responsables de la commune, rédacteurs, collaborateurs, personnes ressource, responsables de la mise en page et autres contributeurs. Merci surtout à nos lecteurs et lectrices grands et petits pour leur fidélité.

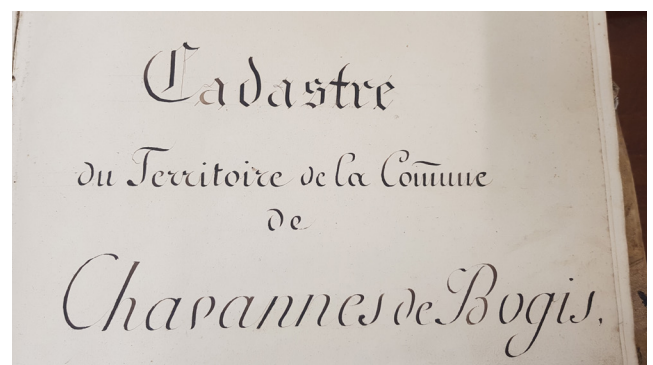
Longue vie au Chavannus !

La rédaction

CELA ARRIVERA DEMAIN

21 mars	Troc
3 au 19 avril	Vacances scolaires de Pâques
5 avril	Dimanche de Pâques
14 mai	Jeudi de l'Ascension
24 mai	Dimanche de Pentecôte
26 juin	Fin de l'année scolaire

Le printemps - 20 mars à 15h47



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Élections communales
Page 3	Décorations - Visite du Père Noël
Page 4	Noël des Aînés
Page 5	Récolte des sapins - Permanence numérique
Page 6	Les Tattes de Bogis - Travaux à la déchetterie
Page 7	Inscription des chiens - Cartes CGN - Carnet noir
Pages 8-9	Le camp des Polonais
Page 10	Histoire transfrontalière
Page 11	De l'an 2000 à nos jours
Pages 12-13	Les archives communales
Pages 14-17	Le 100ème numéro
Page 18	Les bulletins des voisins - Jadis et maintenant
Page 19	Il y a 50 et 100 ans
Page 20	PECC

CONSEIL COMMUNAL - 17 décembre 2025

C'est un rituel, la dernière séance de l'année est consacrée à l'étude du **budget de l'année à venir**.

Le préavis présenté indique un montant de CHF 8'620'000.00 de recettes pour CHF 9'993'000.00 de charges, soit un excédent de charges de 1'373'000.00. Il faut cependant pondérer ces chiffres, car les factures du Canton sont basées sur des projections de recettes fiscales plus élevées. En retraitant les données de manière comparable, le déficit global serait de l'ordre de CHF 683'000.00.

La comparaison avec les comptes 2024 n'est pas possible suite à la mise en place du nouveau Modèle comptable harmonisé (MCH 2), mais la Municipalité a effectué un gros effort pour ventiler le budget 2025 de manière à permettre un comparatif des montants.

La Commission des finances remarque un budget prudent, une augmentation du coût de l'enseignement tant primaire que secondaire, des bâtiments scolaires, de l'indemnité des municipaux, une baisse des entrées d'impôts et la fin de certains amortissements.

Sans longues discussions, le **préavis est accepté à l'unanimité**.

La prochaine séance se tiendra le 29 avril 2026. Avis aux nouveaux élus qui voudraient venir voir comment se déroule une séance.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS COMMUNALES - 8 mars 2026

Conseil communal							
Elues, élus				Suppléantes, suppléants			
	Nom	Prénom	Suffrages		Nom	Prénom	Suffrages
1	Hämmerli	Martial	226	21	Nussbaum	Gilles	218
2	Long	Yannick	226	22	Cugliana	Fabrizia	217
3	Mazzonetto	Gabriele	224	23	Menat	Valérie	217
4	Petter	Benoît	224	24	Vanderstraeten	Bernard	217
5	Aebischer	Stéphane	223	25	Wettstein	Jason	216
6	Chatelan	Angéline	223	26	Chabenet	Olivier	215
7	Del Rizzo	Sébastien	222	27	Fettarappa	Marc	215
8	Girardin Häslér	Brigitte	222	28	Rotach	André	215
9	Freeman	Maya	221	29	Bouvier	Frédéric	214
10	Gallizzi	Laure	221	30	Rondi	Rocco	213
11	Helfand	William	221	31	Brouet	Sékolène	212
12	Lappert	Jean	221	32	Luquiens	René	212
13	Laroze	Tanya	220	33	Aristeguieta Alvarez	Maria	211
14	Martin	Myriam	220	34	Bianconcini	Marie-Laure	211
15	Bornet	Yves	219	35	Théraulaz	Alain	211
16	Noirat	Daniel	219	36	Bakker	Aurianne	209
17	Toussaint	Gaspard	219	37	Baudet	Stéphanie	209
18	D'Orazio	Mario	218	38	Bianconcini	Francis	208
19	Häslér	Marc	218	39	Wermeille	Christian	206
20	Noirat	Chantal	218	40	Wermeille	Françoise	206

Electeurs inscrits	835	
Bulletins rentrés	265	31.74%
Bulletins valables	242	

Municipalité							
Elue, élus			Non élus au 1er tour				
	Nom	Prénom	Suffrages		Nom	Prénom	Suffrages
	Barraud	Alain	216		Duraj	Drini	152
	Michel	Chantal	201		Desiderio Bianco	Stefania	137
	Müller	Michael	193		Borella	Stéphane	128
	Khan	Kareem	176		Tendon	John	116

Electeurs inscrits	835	
Bulletins rentrés	335	40.12%
Bulletins valables	327	

Le procès-verbal officiel est disponible sur le site de la Commune

Un second tour se tiendra le 29 mars pour élire le dernier membre de la Municipalité.

DÉCORATION DE NOËL

Cette année, chez nous, ce ne sont pas les loups qui sont entrés dans le village, mais de charmants renards !

Bravo à la SDC pour la décoration des fontaines et ce bestiaire original.



LA VISITE DU PÈRE NOËL - 12 décembre 2025

Les enfants apprécient toujours autant la visite de l'âne et... les cornets de friandises !



LE REPAS DE NOËL DES AÎNÉS - 16 décembre 2025

Les Aînés ont été particulièrement choyés cette année : Ils ont été reçus autour de tables magnifiquement décorées par Lara, assistante administrative, et avec un menu délicieux élaboré par le traiteur Jemmely.

Les 140 participants de nos deux villages avaient le sourire. Pour changer, ce ne sont pas des chants d'enfants qui ont accompagné le dessert, mais les tours de magie de Gianfranco : un savant mélange de magie, d'humour et de poésie. Apparaît ainsi de nulle part une boule de bowling, un guéridon flotte mystérieusement dans tous les sens et une apparition de neige ponctue le spectacle.



LA RÉCOLTE DES SAPINS - 10 janvier 2026

Est-ce le regret de ne plus voir les sapins secs s'embraser et jeter dans le ciel des myriades d'étincelles, auprès de la cabane en rondins ?

Est-ce que les habitants ne garnissent plus de « vrais » sapins ?

Est-ce que la date est mal choisie ?

Voilà quelques-unes des questions que se sont posés les membres de la Société de développement. En effet, seules une douzaine de personnes, munies de 3 ou 4 sapins, se sont déplacées à la voirie ce samedi 10 janvier. Et pourtant, ils auraient pu y déguster une délicieuse soupe aux légumes et un verre de vin chaud, parfaitement adapté au frimas de la soirée.

La question se posera donc l'année prochaine de maintenir ou non cette tradition pourtant sympathique. Qu'en pensez-vous ?





Chères habitantes, chers habitants,

Nous vous adressons tout d'abord nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2026 ! Afin de démarrer la nouvelle année dans la joie et la bonne humeur, nous vous proposons de rejoindre la voirie, chemin des Chalets 12

le samedi 10 janvier 2026 dès 17h00, pour la récolte des sapins de Noël.

Soupe et vin chaud vous seront chaleureusement offerts. Nous aurons tous l'occasion d'apporter notre sapin de Noël, afin que les employés communaux puissent les débarrasser. Nous espérons avoir ainsi le plaisir de vous rencontrer bientôt !



La Société de développement – Chavannes-de-Bogis

Chavannes-de-Bogis, décembre 2025



PERMANENCE NUMÉRIQUE

Soutien pour l'utilisation du smartphone, de la tablette et de l'ordinateur

Vous avez des questions sur l'utilisation de vos outils numériques ? Rejoignez la permanence numérique de Pro Senectute Vaud organisée en collaboration avec la bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet. Des collaborateurs compétents vous attendent pour vous accompagner dans la recherche de solution.

Bibliothèque scolaire et intercommunale de Coppet

Route de Founex 31 (rez-de-chaussée, secteur E, du Collège secondaire de Terre Sainte).

Mercredi 20 mai 2026, de 14h à 17h Sans inscription - possibilité de venir à toute heure - Gratuit

Renseignements : Evelyne Fallet, animatrice régionale, 079 198 58 52 ou evelyne.fallet@vd.prosenectute.ch

LES TATTES DE BOGIS

Afin de répondre aux interrogations et à l'émotion suscitées par le projet de décharge (types A et B), un tout-ménage a été diffusé fin 2025 par la Municipalité afin d'apporter toutes les précisions nécessaires.

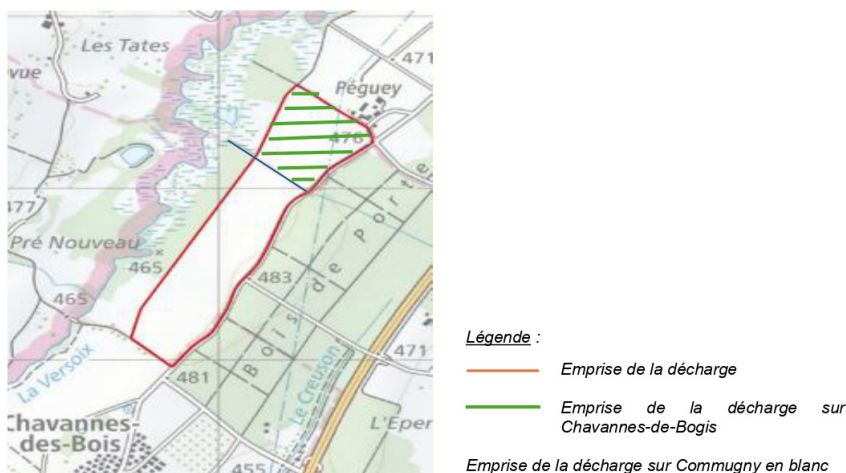
La Commune s'est formellement opposée à l'inscription de ce site dans le Plan directeur cantonal (fiche 42). Elle a demandé son retrait en raison du manque de garanties sur la protection de l'environnement (proximité de la Versoix) et des inquiétudes majeures liées au trafic de transit.

Bien que la région produise des déchets de chantier, la gestion de ces derniers est une responsabilité cantonale. À ce jour :

- Le projet définitif n'est pas encore connu.
- Les études d'impact environnemental sont toujours en cours au sein des services de l'État.
- La Municipalité ne pourra se positionner officiellement qu'après réception du dossier complet.

L'enquête publique n'est pas attendue avant le deuxième semestre 2026. À ce moment-là, l'ensemble des documents sera accessible à la population, qui pourra alors formuler ses remarques ou oppositions en toute connaissance de cause.

La Municipalité reste vigilante pour préserver la qualité de vie et le patrimoine naturel de Chavannes-de-Bogis.



TRAVAUX À LA DÉCHETTERIE

Centre de collecte de Bogis-Bossey et Chavannes-de-Bogis

Suite à l'approbation du préavis par les conseils communaux de Bogis-Bossey et de Chavannes-de-Bogis fin 2025, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation vont débiter au Centre de collecte intercommunal. Le chantier a commencé officiellement le 19 janvier 2026 et devrait durer environ cinq mois, sauf imprévus.

Bien que l'accès au site soit maintenu durant toute la période des travaux, les usagers devront composer avec des restrictions temporaires ou des déviations. Les Municipalités appellent à la vigilance de chacun et demandent de respecter strictement la signalisation ainsi que les instructions des exploitants sur place.

Pour toute information complémentaire, le responsable de l'exploitation, Monsieur Isaac Widmer, reste joignable au 079 354 41 03. Les autorités remercient d'avance la population pour sa compréhension face aux désagréments occasionnés.

INSCRIPTION DES CHIENS

Selon la loi du 31.10.2006 sur la Police des chiens et de son règlement d'application, tous les habitants ayant adopté ou acquis un ou plusieurs chiens en cours d'année, ou des chiens séjournant plus de trois mois dans la Commune, sont tenus de déclarer leur animal à l'Office de la population, dans un délai de deux semaines dès son acquisition. Une copie du carnet de vaccination du chien doit être transmis et un formulaire d'enregistrement est à disposition sur le site communal : <https://www.chavannes-de-bogis.ch/N745/inscription-des-chiens.html>. Une annonce doit également être communiquée lors de donation ou de décès de l'animal (un courriel suffit).

Numéro AMICUS



Pour les nouveaux détenteurs/trices, l'Office de la population se chargera de demander un numéro d'identification, lequel parviendra au propriétaire par courriel dans les jours suivants. Le nouveau propriétaire est dans l'obligation d'annoncer son chien à la Commune même lorsque le numéro d'identification est acquis au préalable.

Les propriétaires, dont le chien est d'ores et déjà déclaré, sont dispensés de le réinscrire en début d'année.

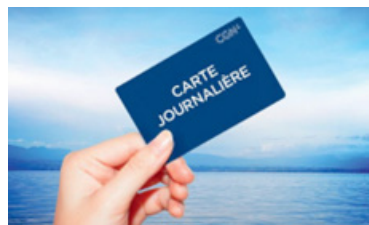
VENTE DE CARTES CGN



Les habitantes et habitants de la Commune ont à disposition deux cartes journalières CGN pour la navigation sur le Léman, en 2ème classe :

Prix : CHF 20.- l'unité.

L'offre est réservée exclusivement aux résidents de la Commune et au maximum deux cartes par foyer.



Comment les utiliser ? Les titres de transport obtenus sont à échanger contre une carte journalière aux guichets de la CGN ou directement à bord des bateaux.

À titre indicatif, le prix public habituel d'une carte journalière plein tarif s'élève à CHF 52.-.

Les personnes intéressées peuvent se procurer ces cartes auprès de l'administration communale dès à présent.



CARNET NOIR

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de deux anciens municipaux.

Monsieur **Pierre Tissot** nous a quitté le 25 novembre 2025, à l'âge de 91 ans.

Nous lui avons consacré un portrait en été 2018 (N°69), fêté ses 90 ans en décembre 2023 (N°92) et raconté sa passion des trains en avril 2024 (N°94). Il fut Municipal entre 1974 et 1976.

Le décès de **Jacob Köhli** est survenu le 19 janvier dernier, à son domicile, entouré des siens ; il était dans sa 94ème année.

Il fut commandant des pompiers de notre commune pendant plusieurs années, et Municipal entre 1970 et 1973. En charge des domaines, bâtiments, forêts, eaux, sources, routes et chemins, il avait la responsabilité d'un dicastère qui lui correspondait, proche de la nature. Il effectuait ses tâches en parallèle avec son activité à la ferme en Péguey. Aussi longtemps que sa santé le lui a permis, il a travaillé à la campagne. Il consacrait ses loisirs à l'observation des animaux, des oiseaux, ainsi qu'à la voile. Ce qui le faisait remarquer, c'est son calme, sa solidité. Il tenait à son image d'homme fort. Atteint dans sa santé, il est parti serein : « J'ai eu la vie que je voulais » offrant ainsi des mots de consolation pour son épouse et ses enfants.

Le Chavannus adresse ses sincères condoléances à leurs familles et leurs proches.



LE CAMP DES POLONAIS

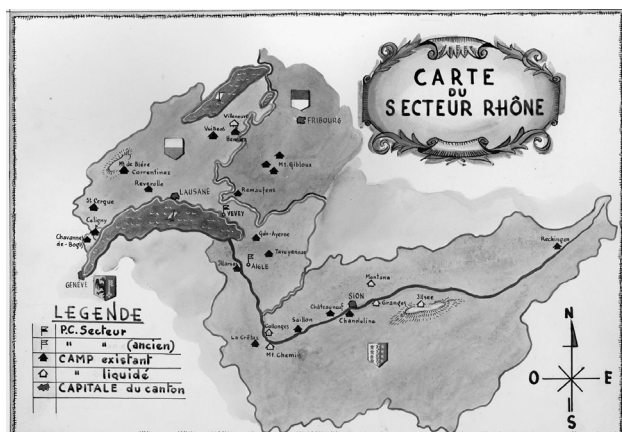
Tous les Anciens que nous avons rencontrés pour le «Le Chavannus» ont évoqué à un moment ou un autre de notre entretien, les Polonais et l'importance du travail qu'ils ont effectué. Cependant tout cela restait vague.

Qui étaient-ils ? Comment étaient-ils arrivés dans notre village ? Pour obtenir des réponses plus précises concernant des événements qui se sont produits il y a plus de 75 ans, il a fallu chercher plus loin que dans leur mémoire !

Durant la Seconde Guerre mondiale, 104'000 militaires étrangers ont été internés en Suisse. Il s'agissait de soldats de corps d'armée défaits, comme les Polonais en juin 1940. Ils pouvaient bénéficier du régime d'internement des militaires que la Suisse avait mis en place en tant que pays neutre. Ce système était géré par le Commissariat fédéral à l'internement et à l'hospitalisation (CFIH).

Ce ne sont pas moins de 12'000 Polonais de la division du général Prugar-Ketling qui débarquent dans la région jurassienne de Saint-Ursanne et du Clos-du-Doubs. Ils sont désarmés, subissent des contrôles sanitaires puis sont répartis dans des camps d'internement plus à l'intérieur du pays.

Ces milliers d'internés ont été engagés pour de gros travaux: coupe de bois, défrichage, extraction de tourbe à des fins de combustible dans les Franches-Montagnes, drainage de marais pour les rendre cultivables, extraction de charbon dans des mines en Valais. Ils travaillaient aussi à la construction et à l'entretien de centaines de kilomètres de chemins, de ponts et de routes, dont le col du Susten. Ils ont aussi posé des voies de chemin de fer, ont tiré des canalisations et ont effectué des ouvrages de défense. C'étaient des travaux pénibles, qui se faisaient dix heures par jour par tous les temps. Ils ont été profitables à la Suisse, qui manquait de bras car les ouvriers suisses étaient souvent mobilisés sous les drapeaux. Les internés ont aussi contribué à l'«effort de guerre» dans l'agriculture, en particulier dans le cadre du plan Wahlen.



Au total, les Polonais accomplirent en Suisse 8 millions de journées de travail, jusqu'à la fermeture des camps d'internement.

Ils recevaient un salaire pour leurs travaux, mais celui-ci était versé en grande partie au Commissariat gérant les camps.

En janvier 1943, un nouveau camp a été ouvert à Chavannes-de-Bogis et cent internés du camp de Saillon y ont été transférés.



La Tribune de Lausanne du 21 juillet 1943 relate, sous le titre: Dans la campagne Wahlenisée, la presse fédérale en tournée, une visite organisée par la Centrale d'économie de guerre à Berne, en collaboration avec le Département de l'agriculture, de l'Industrie et du commerce vaudois et à laquelle participa le Dr Wahlen, délégué du Conseil fédéral à l'extension des cultures et conseiller aux Etats: Les cars emmenèrent les visiteurs à Chavannes-de-Bogis et Chavannes-des-Bois. L'on put constater sur place des déboisements tout récents, productifs aujourd'hui déjà, quelques-uns porteurs d'une superbe moisson. Ces défrichements resteraient du reste improductifs s'ils ne s'accompagnaient pas de drainages et de divers travaux d'améliorations foncières. L'on assista à l'extraction, au moyen d'explosifs, d'une vingtaine de souches que le treuil est incapable d'arracher en aussi bonnes conditions, d'autant plus que les explosions forment comme un premier labourage du sol. Ces travaux sont accomplis par un camp d'internés polonais.

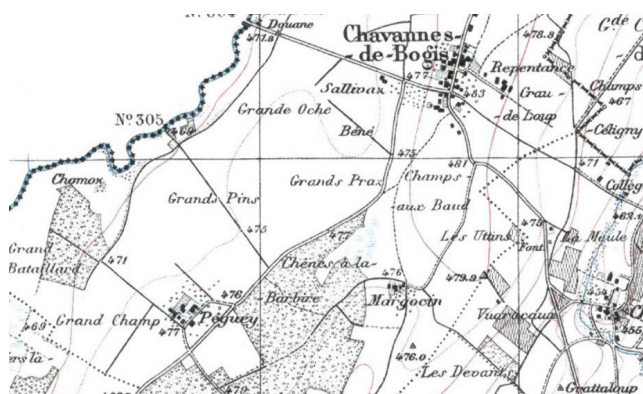
On en trouve aussi mention dans le **procès-verbal de l'Assemblée générale du 20 décembre 1944 de la Société vaudoise des Sciences Naturelles (extrait)**: la seconde séance s'est tenue à Nyon, lors de notre Assemblée générale d'été, qui servit de prélude à une excursion fort bien réussie sur les chantiers d'améliorations foncières de Commugny et de Chavannes-de-Bogis; le repas de midi servi dans un camp de pionniers polonais,

face à la rive française de la Versoix, marqua d'une note pittoresque une journée que ne bouda pas trop le soleil et qui permit à chacun de faire le pont entre le présent de la guerre, et du plan Wahlen et les souvenirs du passé conservés au Musée de Nyon et au Château de Crans.

Tout cela paraît bien bucolique, mais quel travail les internés ont-ils effectué dans notre commune ? Un rapport sur «L'entreprise d'améliorations foncières de la région de Coppet-Nyon 1943-1948» mentionne : Commencés au printemps 1943, les travaux ont été poursuivis de façon à permettre la mise en culture immédiate des terrains neufs... L'exécution des différents ouvrages a été confiée, sur la base de soumissions, à 17 entreprises privées et au camp d'internés polonais de Chavannes-de-Bogis. Il faut savoir que les machines n'étaient pas adaptées aux sols compacts de notre région et qu'il a fallu défricher à la main et à l'explosif, pour terminer avec un tracteur à chenilles. Après le défrichement, eurent lieu les travaux d'assainissement puis la construction des chemins, pour aboutir à la configuration du territoire tel que nous le connaissons actuellement entre le village, la Versoix et Péguey.



1940



1950

En comparant ces deux cartes de swisstopo, il apparaît clairement qu'entre 1940 et 1950, la zone forestière entre Péguey, la Versoix et le village, au nord de la route de Chavannes-des-Bois, a totalement disparu.

Les témoignages de nos habitants sont nombreux :

- L'une de nos lectrices se souvient que, toute petite fille habitant un village voisin, elle est venue avec ses parents, sur un tilbury (char attelé à un cheval), pour voir ces fameux Polonais qui travaillaient !
- Les gradés avaient des chambres au village, par exemple à La Repentance, se souvient une autre habitante. «On les voyait parfois passer le lundi à pied, en direction de la gare de Céligny, pour prendre le train pour Nyon, afin d'aller présenter au Château ceux qui avaient écopé de contraventions. La présence de ces gradés amenait une certaine animation bienvenue dans le village».
- Un dénommé Sikorski, qui parle un peu français, est entré en contact avec la tante de l'un de nos habitants, mais il a été dénoncé.
- Un banc sous des buissons devant la maison d'un Chavannus, était propice aux discussions, se souvient celui-ci.
- Ces Polonais étaient beaux, ils monopolisaient les filles aux bals de villages, raconte un agriculteur.

- «L'un de ces Polonais a sculpté une canne, qu'il a offert à mon père», nous montre un habitant.



Les Polonais doivent rester jusqu'à la fin de la guerre: Le traitement des internés polonais était déterminé par une convention polono-française conclue en juin 1940 au moment de leur internement. Cette convention prévoyait que les troupes polonaises internées en Suisse puissent retourner en France à la fin de la guerre pour y être démobilisées. Les Polonais ont pu être rapatriés, dès que la question des événements qui arrivaient au-delà de la frontière fut résolue.

Environ 1000 Polonais restèrent en Suisse à la fin de la guerre et s'y intégrèrent. Il nous a été raconté qu'un interné du camp de Chavannes-de-Bogis est resté en Terre Sainte et s'y est marié. En savez-vous plus ?

Références:

- La Liberté 20.11.2015 «Histoire vivante»
- Les explications du professeur Claude Hauser, propos recueillis par Pascal Fleury
- Helvétie, terre d'accueil: espoirs et vie quotidienne des internés polonais en Suisse 1940-1946, co-édité par les Editions Noir sur Blanc (Montricher/Varsovie/Paris) - 2000
- Camps et homes d'accueil valaisans, de David Michielan - 2005
- Tribune de Lausanne 21.07.1943

Geneviève Thévoz

L'HISTOIRE TRANSFRONTALIÈRE



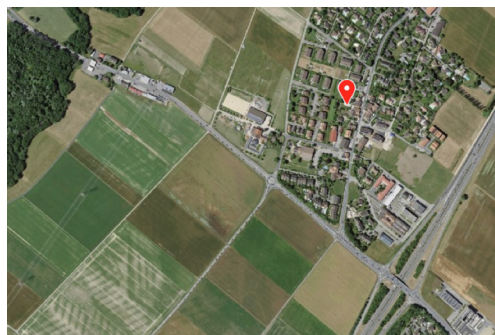
Les témoins de l'histoire de notre Village durant la seconde guerre mondiale ne sont plus très nombreux. Pour rappel, l'armée allemande était présente au poste de douane et les événements qui touchaient l'Europe avaient un impact réel sur la vie quotidienne de nos habitants. Cette édition du Chavannus relate d'ailleurs certains faits liés à la présence du 'camp des Polonais', construit pendant la guerre.

Monsieur Martin Perrier, géographe et urbaniste domicilié du côté de Divonne-les-Bains, se passionne pour cette période de l'Histoire, notamment sur les relations transfrontalières de l'époque et sur les liens qui existaient tout de même entre certains habitants de chaque côté de la Versoix. Il a déjà organisé quelques conférences sur ce sujet, à Divonne et à Crassier notamment, qui ont rencontré un très vif succès. Ces réunions lui ont permis de présenter une partie de ses travaux et, surtout, d'initier un débat et des discussions qui font resurgir des souvenirs et permettent de mettre en évidence les contacts insoupçonnés ayant eu lieu durant ces années de guerre et d'occupation allemande, à quelques centaines de mètres de notre village.

Monsieur Perrier a souhaité organiser une telle soirée à Chavannes-de-Bogis afin de donner la parole et d'échanger sur ce thème historique. Afin d'enrichir les discussions et créer un maximum de contacts, cette soirée sera également ouverte aux habitants des villages voisins intéressés, des deux côtés de la frontière.

La Municipalité a accepté de mettre la Salle communale à disposition. La date n'est pas encore définitivement fixée mais cette soirée devrait avoir lieu avant l'été. Tous les détails vous seront communiqués dès que possible via un tout ménage et sur le site internet de la Commune.

le liseur d'encres passées



DE L'AN 2000 À NOS JOURS

La célébration de tout centenaire est l'occasion de faire une pause afin de jeter un regard critique sur le passé et évoquer l'avenir. Nous avons choisi de faire un tour forcément subjectif et présomptueux du passé récent de notre pays de l'an 2000 à 2025 parce que cette célébration du centième numéro offre un cadre commémoratif de divers sujets abordés dans le Chavannus au fil de ses livraisons. Hormis les incertitudes du passage à l'an 2000 et ses multiples bugs annoncés, les événements résumés ci-après ont profondément transformé notre paysage politique et social à l'échelle communale, cantonale, et nationale et méritent (avec d'autres) qu'on s'y attarde. A méditer.

Mars 2002 : La Suisse accepte à une courte majorité son adhésion à L'Organisation des Nations-Unies (ONU)). Étant l'un des derniers pays au monde à sauter ce pas, la Suisse reste cependant fidèle à son principe de neutralité armée tout en participant activement aux décisions internationales.

Décembre 2008 : La Suisse entre dans l'espace Schengen regroupant 29 pays européens. De ce fait, les contrôles systématiques des personnes aux frontières sont supprimés en vue de fluidifier le tourisme et les échanges dans les régions frontalières. Via le système d'information Schengen (SIS) la sécurité et la coopération policière sont renforcés.

2008-2009 : La crise financière mondiale nécessite le sauvetage de l'UBS par l'État. Les investissements et les exportations baissent. Le pays parvient cependant à surmonter tant bien que mal ces moments difficiles grâce notamment à un soutien fédéral résolu et à une plus grande ouverture vers les marchés asiatiques. Bien que touchées elles aussi, les banques cantonales ont été moins exposées grâce à leur modèle d'affaires régional.

Novembre 2009 : Un référendum national signe l'interdiction des minarets sur tout le territoire national laquelle est inscrite dans la Constitution fédérale. Les disparités de vote observées notamment entre la Romandie et le plateau alémanique révèlent des divergences géographiques et culturelles sur le sujet.

Mars 2011 : Un séisme survenu au large du Japon déclenche un tsunami qui inonde la centrale nucléaire de Fukushima. Le Conseil fédéral s'engage à sortir le pays progressivement de l'énergie nucléaire. Bien que la sortie soit actée, des discussions persistent sur le calendrier tandis des efforts accrus de transition vers des énergies renouvelables sont faits.

Septembre 2021 : Suite à une votation, la loi reconnaît le mariage pour tous. Celle-ci entre en vigueur en 2022 et comptait selon les statistiques fédérales en 2023 près de 1800 unions célébrées entre couples de même sexe. À cela s'ajoutent 3033 couples qui ont converti leur partenariat enregistré en 2022 et 2023. Les femmes formaient un peu moins de la moitié de ces unions.

2020-2022 : La pandémie du COVID 19 bouleverse nos habitudes de vie, nous ramène aux vaccinations de masse, fragilise le monde du travail, transforme nos hôpitaux et nos EMS en bunkers et généralise le travail et les cours à distance. Elle lève aussi un coin de voile édifiant sur une réalité choquante ; La Suisse aussi compte des pauvres.

2022 : La guerre s'invite aux portes de l'Europe avec une attaque militaire russe sur plusieurs fronts en Ukraine. Pour la première fois, la Suisse active le statut de protection S qui permet aux réfugiés ukrainiens d'obtenir rapidement un droit de séjour, l'accès au travail, à l'école et au regroupement familial.

Mars 2023 : Le Crédit Suisse entre dans une crise majeure et est racheté par l'UBS avec des conséquences profondes pour la place financière Suisse. Soudain le paysage bancaire est moins étoffé et surprend encore beaucoup de nos concitoyens.

2024- 2025 : Les relations entre l'UE et la Suisse sont redéfinies. Des accords sont négociés dans les domaines de l'électricité, la santé et la libre circulation notamment.

Évènement social d'importance : Après la victoire de Nemo en 2024, la Suisse organise à Bâle l'Eurovision.

2025 : Les coupes sombres faites par les Etats-Unis d'Amérique dans sa part d'aide au développement public, couplées avec le défaut de paiement des contributions de nombreux États précipitent des millions de personnes dans le monde, en particulier les enfants et les femmes dans la pauvreté et l'insécurité. Dans le même temps des milliers de fonctionnaires résidents en Suisse et en France voisine et travaillant pour les institutions et organisations non-gouvernementales internationales se voient renvoyés et livrés à une incertitude aussi totale qu'abrupte.

Un tel exercice n'est jamais exhaustif. Pardon aux lecteurs et lectrices qui en éprouveraient quelque frustration.

LES ARCHIVES COMMUNALES

Un local d'archives flambant neuf

En mars 2024, la commune de Chavannes-de-Bogis aménage son nouveau local d'archives, situé dans le prolongement de la salle des sociétés. Pour y accéder, on traverse cette pièce remplie de souvenirs d'exploits sportifs, de matériel de badminton et de coupes du club de volley, tel un témoignage d'une activité encore bien vivante. Puis nous entrons dans le lieu destiné à la mémoire collective.

A l'intérieur du local d'archives, des rayonnages mobiles modernes sont installés. Un déshumidificateur permet un contrôle hygrométrique optimal et les normes incendies sont appliquées avec attention. Ce souci du détail est loin d'être anodin car ces aménagements répondent aux principes actuels de la **conservation préventive**.

Cette conscience de la conservation des archives communales ne date toutefois pas de 2024, ni même de 2016, lorsque la Commune s'entoure de la société nyonnaise Pro Archives SA, spécialisée dans le traitement et la prévention archivistique, et qui opère aujourd'hui encore.

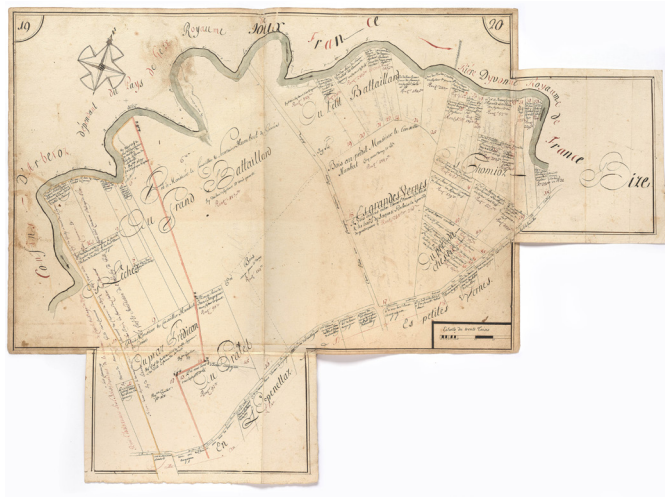
En 1862 déjà, lors de la construction de l'Auberge communale « Au Soleil Levant », une salle est désormais réservée à la Municipalité et aux archives. A une époque où le greffe conserve encore ses affaires et ses archives à domicile, cette décision traduit déjà une certaine nécessité de centralisation, mais également de préservation des documents administratifs.

Le spectre de l'incendie est quant à lui légitime. Pierre Stampfli, dans le n°65 du *Le Chavannus*, rappelle qu'au tournant du XXe siècle, un incendie a détruit une partie des archives communales, et avec lui un pan de l'histoire de Chavannes-de-Bogis.

Un besoin de conservation et de diffusion

Cette conscience de son histoire, et de facto de ses archives, ne s'arrête pas à la conservation préventive. En effet, en 2025, la Commune a mandaté la photographe Naomie Wenger pour numériser les procès-verbaux du Conseil Général et de la Municipalité couvrant la période allant de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle.

La même année, la commune mandate l'atelier de Florence Darbre à Nyon, puis la relieuse Maïté Shazar à Bex, pour s'occuper de son plan cadastral « Plan généraux et géométriques et réguliers de rière le territoire de Chavannes de Bogiz », un document exceptionnel, richement aquarellé de 1747, levé par le commissaire Tissot, alors rénovateur des Excellences de Berne en faveur de leur Château de Bonmont. Le travail est à saluer : démontage du bloc, enlèvement des contre-gardes et nettoyage à sec des pages. Les déchirures, plis et faiblesses du papier ont été réparés et consolidés ; les lacunes comblées et les feuilles remises à plat. Les plans ajoutés ont été délicatement décollés, restaurés, doublés puis repositionnés avant collationnement final de l'ensemble.

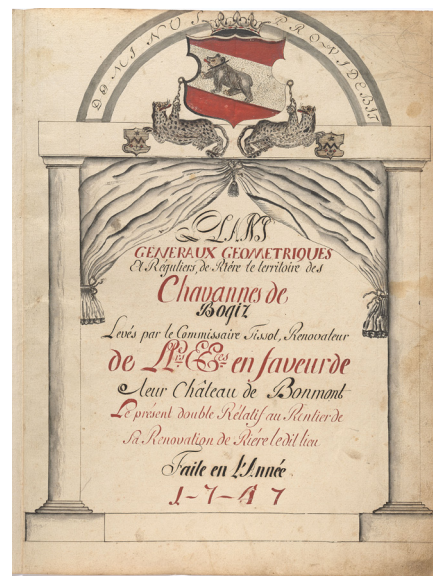


Ces documents seront accessibles en ligne d'ici quelques mois, de même que les procès-verbaux anciens, sur la plateforme Vaud Archives Communales :

<https://vaud.archivescommunales.ch>

Pro Archives SA a démarré un travail de traitement et de maintenance des archives communales en décembre 2016. À ce jour, l'ensemble des fonds a été entièrement réorganisé.

Le préavis municipal n° 4/18 a rappelé la nécessité de cette démarche. Le volume documentaire était conséquent, les méthodes de classement devenues inadaptées et les exigences légales



avaient évolué. Il était indispensable d'établir un plan de classement structuré, de définir des règles de conservation et d'élimination et d'assurer la traçabilité des documents. Les dossiers de constructions, dont le nombre a fortement augmenté au fil des décennies, ont fait l'objet d'un inventaire détaillé permettant une recherche efficace par parcelle, propriétaire ou date d'autorisation.

Ce travail a permis de distinguer clairement les archives courantes, intermédiaires et historiques, de normaliser la description des documents et de garantir leur accessibilité à long terme.

Enrichir la mémoire collective

Les archives communales de Chavannes-de-Bogis sont riches. Elles couvrent une grande diversité de typologies : procès-verbaux de la Municipalité (dès 1722) et du Conseil communal (dès 1815), comptes communaux conservés depuis 1732 et préavis officiels.

Elles comprennent également les plans cadastraux, dossiers de constructions, documents d'aménagements et d'infrastructures.

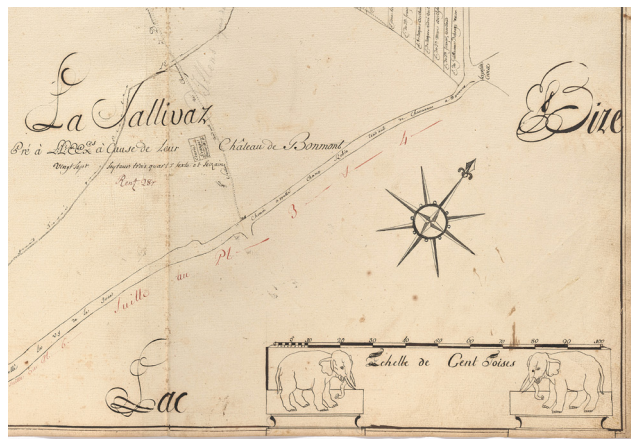
S'y ajoutent des registres spécialisés – notamment celui du Service du feu dès 1938 – ainsi que des photographies et documents versés par des particuliers, qui complètent la mémoire institutionnelle.

Les archives communales constituent bien la mémoire institutionnelle. Elles peuvent être complétées par des archives privées : photographies anciennes, cartes postales, documents de familles, archives d'associations ou d'entreprises locales.

Les archives communales étant désormais stockées et protégées de la meilleure des façons, la Commune invite les personnes disposant de documents relatifs à l'histoire de Chavannes-de-Bogis à prendre contact avec l'administration. Le dépôt, ou le prêt de documents en vue de leur digitalisation, permettra d'enrichir la mémoire collective de ce beau Village.



Pro Archives



TÉMOIGNAGES DES ANCIENS RÉDACTEURS

Marie-Laure Bianconcini, rédactrice du numéro 1 au numéro 32

Le 100ème numéro du Chavannus vient de vous parvenir. Impressionnant... Les années ont filé à une telle vitesse. Lorsque le numéro 1 de ce qui s'appelait le Chavannews a vu le jour, je n'y aurais pas pensé.

Remontons un peu le temps et nous voici plongés à la fin du XXème siècle, plus précisément au printemps 2000, date à laquelle le numéro 1 du Chavannews arrive dans les boîtes aux lettres des habitants de Chavannes-de-Bogis. Comme je l'ai écrit dans le billet de la rédaction : « ce premier numéro va bien modestement essayer quatre fois par an de donner des informations pratiques concernant la commune. »

L'idée de ce bulletin d'informations a germé dans le courant de l'année 1999 à l'issue d'une séance du Conseil communal. La soussignée s'est approchée du regretté municipal Markus Kammermann lui relevant qu'il n'y avait aucune brochure, feuille de chou ou autre outil de communication dans notre belle commune. La réponse a fusé : « et ben tu t'en occupes ! » L'idée a fait son chemin, avec son lot de questions. Que faisaient les communes avoisinantes, quel nom donner, quelle fréquence de parution, quel format, quelle couleur et j'en passe. Les autorités municipales de l'époque, absolument partantes, ont donné leur feu vert. Le titre a été trouvé par Chantal Bornet, la secrétaire municipale d'époque, le format avec quatre pages, la couleur d'un beau jaune lumineux, toujours d'actualité, a été retenue, et le nombre de numéros a été fixé à quatre par année. Au rythme des quatre saisons, le Chavannews a apporté entre autres des informations concernant les autorités communales, le fonctionnement de la commune, les sociétés locales, des comptes-rendus des séances du Conseil communal, l'historique du village et, son évolution. Depuis l'édition d'hiver 2000, le billet de la rédaction était accompagné d'un dessin d'une jeune habitante Cyrielle Orban, passionnée d'arts graphiques.



Au fil des numéros, la parole a été donnée aux habitants du village. Cela a permis des rencontres particulièrement enrichissantes avec des anciens comme Méry Faillétaz, André Vuillet ou François Barraud, de découvrir l'évolution de notre village, de se rappeler où se trouvait l'ancienne poste, de vivre l'évolution de la douane, la création de l'autoroute et du quartier des Champs-Blancs et d'évoquer, déjà, les problèmes de circulation à l'entrée du village !

Après 32 numéros, avec l'édition hiver 2007, en raison d'une nouvelle orientation professionnelle, la soussignée a signé, à regret, son dernier numéro et a remis son « bébé » à Serge Dudan qui a continué l'aventure.

Marie-Laure Bianconcini

Serge Dudan, rédacteur du numéro 33 au numéro 39

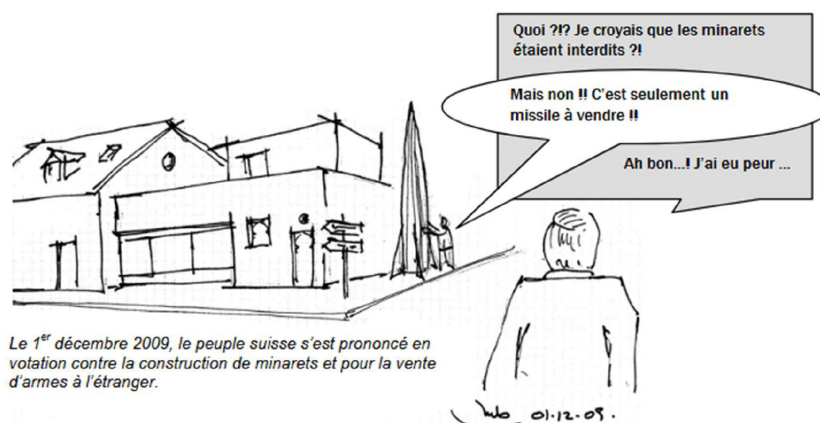
Un petit coup de nostalgie

Venant de Nyon, je me suis installé dans la commune de Chavannes-de-Bogis. C'était en 2008, il y avait bien assez de neige, on skiait à la Dôle sous un soleil ininterrompu du 1er au 29 février, on fêtait Pâques en foulant l'or blanc. Dans l'impossibilité de poursuivre une fonction de conseiller communal, je me demandais alors comment participer à la vie de la Commune. Et la vie tout court est faite de coïncidences ou de hasards qui n'en sont pas pour certains. J'ai profité de déposer ma candidature pour reprendre le poste de rédacteur du Chavannews qui était justement vacant. Et bingo ! A la table des journalistes, je peux ainsi sentir le pouls politique de la commune, relater les discussions et les décisions, interviewer des Chavannus, annoncer le traditionnel troc de novembre, relater les événements pour que le journal de la commune reste un trait d'union avec ses habitants. Mon premier journal, le n° 33 paraît au printemps 2008. En juin, l'Euro débute et les matchs sont projetés sur écran géant à la grande salle. Super ambiance jusqu'au bout de la nuit au bar de la Jeunesse. La grande salle est d'ailleurs fêtée en juin 2008 pour le passage de ses 25 bougies avec une SDC (Société de Développement) qui met comme d'habitude une énergie folle dans l'organisation ! L'automne 2008 marque le démarrage du projet de la construction de la nouvelle école avec une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) en

association à part égale avec notre amie la commune de Bogis-Bossey. Le Chavannews, c'est aussi les portraits des habitants qui font vivre la Commune, par exemple la famille Foley bien occupée en 2008 avec ses 3 ruches et 60'000 abeilles ou notre concierge Paulo da Costa, arbitre et amoureux du sport qui avale à pied ou à vélo 25'000 km par année.

Été 2009, on inaugure en grande pompe la nouvelle école et UAPE : 800 m² au sol sur deux niveaux en fabrication mixte bois-béton, standard Minergie, livré dans les temps après un bouquet le...2 avril 2009 ! En septembre 2009, la sortie des aînés de « Chavannes-de-Bogis-Bossey » sont partis pour un voyage en terre neuchâteloise pour la visite du Laténium, déguster de bons filets de perche et se balader dans les rues de Morat. En octobre 2009, notre Syndic, Pierre Stampfli, explique dans le détail la phase opérationnelle de la fusion de 8 communes de Terre Sainte qui débouchera sur un contrat de fusion en été 2010 et la votation populaire du 28 novembre 2010. Reste à trouver la solution pour la composition de l'exécutif qui doit absolument être un nombre impair : la légendaire capacité suisse à trouver des compromis devra à nouveau faire ses preuves !

Je ne peux pas résister à vous remettre le dessin d'un ami architecte qui a trouvé, à mon avis, la touche d'humour topissime pour illustrer la sagesse d'une décision populaire sur l'interdiction des minarets.



Il a fait ainsi la page de garde du n°39. C'est aussi à cette période de l'hiver 2009 – 2010 que le soussigné a livré son dernier Chavannews qui a été repris avec brio par Juliette Josten. J'ai marché dans les rues et les champs de Chavannes-de-Bogis, rencontré et écouté une partie de ses habitants, croqué des portraits, fait la fête et participé aux événements. La rédaction de ce journal qui fête brillamment son 100e a été un moyen pour moi d'aimer cette commune et ses habitants.

Serge Dudan

Juliette Josten, rédactrice du numéro 40 au numéro 45

Voilà comment l'aventure du Chavannus a débuté pour moi.

A 18 ans, j'étais étudiante. Pour constituer un dossier solide, je devais cumuler quelques expériences professionnelles. C'est alors que je suis tombée sur cette annonce, consistant à rédiger le journal de mon village : Le Chavannus.

Un peu sur un coup de tête, j'ai accepté la mission, sans ne m'être jamais essayée à l'écriture. Mais il faut avouer que « rédactrice en chef d'un journal local », ça claque sur un CV !

Je me suis très vite prise au jeu. Equipée d'un appareil photo et d'un bloc note, j'ai chaussé ma tenue de reporter. Trocs, fêtes de village, 1^{er} août, courses sportives et j'en passe, tous les événements devenaient une occasion d'en faire un sujet pour le Chavannus et de mettre en avant les jolis projets organisés.

Dans mon mandat, il m'était également demandé de rédiger un compte rendu des conseils communaux. Cela a été une sacrée expérience pour moi, car tout était nouveau et j'avais tout à apprendre. Je me rappelle prendre des notes sur des sujets dont je n'étais pas sûre d'avoir tout compris. Un petit debrief de mes parents en rentrant était de temps en temps bienvenu.

Bref, cette expérience a été très enrichissante, tant sur le plan personnel que professionnel.

Aujourd'hui enseignante à l'école primaire, il m'arrive régulièrement de proposer à mes élèves de

réaliser le journal de l'école. Nous y mettons quelques articles sur les différents événements de l'année, agrémentés de dessins des enfants ou de photos.

Ce fut une grande fierté de participer à ce projet. Je prends toujours autant de plaisir à suivre l'actualité de Chavannes-de-Bogis en lisant mes successeurs.

A votre sant'ième !

Juliette Breitenstein

C'est une équipe ensuite qui reprend le flambeau, avec des collaborateurs dont on ne trouve pas toujours la signature, car ils préfèrent souvent la discrétion et l'anonymat.

Parmi eux, Karla Meyer et Christiane Jones.

Christiane Jones, co-rédactrice jusqu'au numéro 80

J'ai eu la chance et le plaisir de participer à la rédaction du petit journal local pendant quelques années. Chaque numéro étant le reflet des événements marquant de la commune, il fallait donc se tenir au plus près de l'actualité, des projets en cours, des diverses célébrations qui jalonnent l'année scolaire, etc.

Mon activité favorite était d'aller à la rencontre des habitants et de glaner soit leurs souvenirs, soit les connaissances liées à leurs activités au sein de la commune, ou même leurs activités sportives remarquables.

Toujours avec bienveillance, les villageois m'ont ouvert leur porte et leurs albums photo afin de trouver matière pour nos articles et chroniques, afin de toujours rester dans le vrai et l'authentique.

Alice Ouédraogo a fourni de nombreux textes depuis le numéro 58 et ses éditoriaux sont toujours attendus avec impatience.

Lorsqu'il m'a été proposé de rejoindre l'équipe de rédaction du Chavannus à l'été 2015, je me suis sentie honorée et investie d'une mission pleine de promesses. J'étais alors loin de m'imaginer à quel point j'avais raison. Quelle joie de pouvoir mettre ma passion pour la langue française au service des autres et de manier les mots à ma guise. J'ai aimé m'adonner aux joies de rédiger un éditorial. J'ai beaucoup appris pendant nos réunions préparatoires. J'ai adoré partager avec les lecteurs et lectrices des pans entiers de la réalité de la vie locale. Je me suis prise de passion quand il s'est agi d'écrire sur les cultures, les plantes alentour, le langage des fleurs, la faune et la flore dans nos champs et jardins et même d'écrire des contes pour petits et grands. J'ai reçu comme un cadeau le plaisir de discuter avec nos agriculteurs, nos agents communaux et des habitants travaillant dans divers domaines et ai grandement apprécié leur disponibilité. Enfin, je suis toujours émue par l'idée de contribuer un tant soit peu à tisser un lien entre les habitants de cette commune pour laquelle j'ai eu un coup de cœur un jour de 1996.

Merci à celles et ceux qui m'ont donné cette chance.

Geneviève Thévoz : j'ai rejoint l'équipe des corédacteurs en 2016 à l'issue de ma troisième législature au sein de la Municipalité, ayant enfin un peu de temps pour le journal.

Nous avons petit à petit introduit des rubriques récurrentes, comme le tri des déchets, un quizz, les manifestations telles que le Premier Août, la sortie des Aînés, ainsi que « Jadis et maintenant » et « il y a 50 ans ».

Est-ce lassant pour les lecteurs de retrouver chaque année la description des décorations de Noël, le repas des Aînés, etc. Difficile de le savoir. En effet, c'est une déception de ne pas avoir de retour des habitants. Même une réaction négative nous aurait aidé à comprendre ce qui vous intéresse ! En revanche, aller à la rencontre des habitants a été une grande source de plaisir. Nous avons toujours été accueillis avec enthousiasme (et parfois avec des petits gâteaux) et un immense désir de raconter, de partager, de transmettre.

C'était un défi, chaque trimestre, d'atteindre le nombre d'articles suffisant pour remplir les pages prévues, mais pas plus... Et un moment de plaisir de retrouver ces textes et photos mis en page, grâce à Sandra, fidèle à ce poste.

Alain Barraud

Le Chavannus propose déjà le numéro 100 ? 100 blague ! 100sationnel !

Que d'histoires racontées intéressantes ou attendrissantes, que de morceaux de vie locale proposés, saisis ou divertissants, que de décisions politiques résumées fracassantes ou retentissantes ! Plusieurs centaines de pages ont été écrites pour montrer que notre village est vivant, resplendissant, diversifié, ravi et riche de ses particularités anciennes ou récentes.

Je suis reconnaissant de l'immense privilège de pouvoir participer à la Rédaction de ce journal 100 pour 100 local depuis le n°46, paru durant l'été 2012. Le contenu a évolué mais l'esprit qui guide chaque séance de préparation du numéro trimestriel reste le même : partager 100 zarrêt l'actualité et l'histoire de notre Commune, mettre l'accent sur les dernières décisions politiques possibles, donner la parole aux habitants qui le souhaitent, rester concentré sur l'intérêt général, dans un cadre empreint de consensus, au titre des intérêts du plus grand nombre et proposer des textes agréables à la lecture. Vaste et ambitieux programme pour ce journal d'environ soixante grammes (ou 6000 hexagrammes) et 625 centimètres carrés !

Les critiques ont certainement existé mais jamais envahissantes dans la rubrique du Courrier des lecteurs. Pas, à notre connaissance, de remarques négatives ou embarrassantes, pas de demandes exotriques ou indécentes. Comme pour tout média, il est difficile de satisfaire toutes les possibilités. Quelques habitants, choisis de manifester leur soutien au journal, ont fourni de l'énergie rafraîchissante à la Rédaction, merci à eux ! Hélas, plusieurs personnes contactées ont été réticentes à s'investir, même modestement dans notre Chavannus. N'hésitez pas à prendre contact car chaque idée, abasourdissante ou innovante, préteuse ou fracassante, mérite d'être proposée et discutée 100 délai !

Que souhaiter pour les 100 numéros à venir ? Qu'espérer pour le bicentenaire dans 25 ans ? Je souhaite au Chavannus de poursuivre sa route, qu'il trouve suffisamment de matière sée (ou parfois un peu inisée !) pour nourrir ses éditions, de l'énergie au multiple pour sa Rédaction et que chacune et chacun conserve un plaisir grandissant à le lire.

100té et longue vie au Chavannus !



AU-DELÀ DU NUMÉRO 100

Dans la livraison de son 99ème numéro (décembre 2025), une invitation adressée aux lecteurs et lectrices du Chavannus leur demandait s'ils le souhaitaient de participer à la préparation de ce 100ème numéro. Sauf erreur ou omission de notre part celle-ci est restée sans retour. Il faut reconnaître que le mois de novembre est généralement voué à d'autres préparatifs liés aux fêtes de fin d'année. Retrouvailles, vacances, cadeaux, voyages. Ce mois de novembre est également chargé d'émotions et de souvenirs propices à la recherche de plus grande proximité avec ceux que l'on aime. Ceci, pensons-nous, explique très certainement ce loupé dont nous sommes coupables. Fort heureusement, le Chavannus ayant bien l'intention de continuer à vous informer au-delà de ce numéro symbole de sa vitalité, réitère son invitation qui cette-fois-ci est permanente. Nous invitons tous ceux et celles qui souhaiteraient offrir des idées ou participer de manière plus concrète à cette formidable aventure qu'est l'élaboration de ce bulletin d'information, à nous le faire savoir. Cela inclut les critiques qui seront tout aussi bien reçues car vous écouter pour mieux vous servir est et restera notre priorité en 2026 et au-delà. Bonne lecture et que Vive le Chavannus.

Vous pouvez nous faire parvenir vos suggestions à l'une des adresses suivantes :

ab@chavannes-de-bogis.ch

ouedraogo.alice@gmail.com

CLIN D'ŒIL SUR LES BULLETINS D'INFORMATION DE NOS VOISINS

Depuis sa création, le Chavannus côtoie d'autres bulletins communaux. Ils se nomment Gazette, Myarolan, Commugnycation, Journal communal ou Lettre d'information. Derrière ces appellations diverses se profile un produit qui reflète des préoccupations locales plus ou moins spécifiques et partant, une image qui s'offre aux nouveaux arrivants, aux entrepreneurs, aux touristes et à tous ceux qui ont un intérêt pour ce type de médias de proximité.

Tout comme le Chavannus, certains de ces bulletins sont disponibles en version papier et numérique tandis que d'autres se limitent à la version numérique. Bien que leur périodicité annoncée et leur régularité effective varient, ils ont tous pour mission d'informer leurs habitants (décisions municipales, budget, déchetterie, transport etc.), de couvrir les événements et l'histoire du village et de gérer, voir clarifier la communication en cas de crises ou d'alertes de nature écologique. En résumé, les bulletins communaux veillent à renforcer la transparence et la confiance entre les habitants et leurs institutions dirigeantes notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics et les choix politiques opérés.

On peut donc s'interroger sur l'utilité de cet article puisqu'il s'agit de canaux de communication qui ont la même mission, cohabitent dans un espace géographique relativement restreint et traitent à quelques sensibilités près, de sujets similaires. La question se pose d'autant plus que nous savons que les instances dirigeantes des communes et leurs équipes de rédaction consultent régulièrement les bulletins de leurs voisins. Pourquoi donc y revenir ?

Pour commencer, cet article s'adresse aux lecteurs et lectrices, notamment à ceux qui de temps en temps jettent un regard de curiosité sur ce qui se produit dans d'autres commune et il y en a. Combien ? Nul ne sait, mais en revanche il est quasiment certain qu'ils ou elles en tirent quelques idées ou commentaires, qui pour diverses raisons, restent non partagés. Est-ce par humilité ou parce qu'ils restent persuadés que cela n'intéresse personne ? A ceux-là nous disons : partagez vos idées. Elles sont toutes dignes d'intérêt et seront toutes reçues avec bienveillance.

Nul besoin pour cela d'entrer dans une logique de compétition, ce qui serait un exercice futile. Il s'agit de susciter un intérêt pour ce qui se passe ailleurs afin de s'informer et de s'inspirer de rubriques utiles et d'interactions citoyennes originales qui y ont fait leurs preuves. Un tel exercice ne nie pas l'identité propre à chaque commune. La situation géographique de Chavannes-de-Bogis par exemple et les implications qui en découlent pour sa gestion quotidienne sont à l'évidence différentes de celles de Coppet, Mies ou Tannay et bien d'autres.

Ensuite, dans un monde aussi mondialisé où l'information et les faits divers provenant d'horizons lointains sont relayés instantanément sur nos écrans, porter un intérêt sur ce que font les voisins est chose facile qui permettrait d'élargir nos horizons de pensée et de perspectives et aboutir, qui sait, au moins dans un premier temps à aborder à deux ou trois, des sujets importants de nature inter-communale. Le lien social et la mémoire locale n'en sortiraient que renforcés. Certains sujets de nature historique s'y prêteraient de manière évidente puisque des bouts d'une même histoire seraient accrochés les uns aux autres comme les wagons d'un train.

Le vivre et agir ensemble c'est cela aussi. Voilà qui fera certainement écho aux invitations répétées à plus de participation à la construction d'une histoire collective.

Vos réactions seraient les bienvenues.



JADIS ET MAINTENANT



Voilà une image que vous avez probablement déjà admirée, mais elle nous paraît incontournable pour ce numéro 100.

C'ÉTAIT HIER – IL Y A 50 ANS

Municipalité du 13 janvier 1976

- Après deux ans d'activité en tant que Municipal, M. Pierre Tissot démissionne pour le 31 janvier.

Municipalité du 29 janvier 1976

- Le chauffage électrique est désormais installé à la Chapelle, en remplacement du chauffage à mazout.
- La Municipalité enregistre une demande de transformation de l'Auberge : transformation de l'actuelle salle à manger et création d'une nouvelle.
- Pompiers : un cours de 'masques' sera à fixer avec les communes de St-Cergue et Gland, puisque nos trois communes possèdent des zones industrielles ou des hôtels.
- La Municipalité décide d'organiser le ramassage du verre perdu au moyen de containers placés à deux endroits : derrière l'Auberge et près du hangar du Local du feu.

Municipalité du 16 mars 1976

- La Municipalité enregistre la rentrée de divers plans destinés : 1) à créer une zone de villas au 'Crêt de Marche – La Tire', 2) de zoner le lieu-dit 'Praz' en zone artisanale et 3) de créer une zone de construction au lieu-dit 'Douane'.

C'ÉTAIT AVANT HIER – IL Y A 100 ANS

Municipalité du 9 janvier 1926

- Un subside de CHF 610.20 a été alloué par le Département des Travaux publics à titre de participation à l'entretien des routes pour l'année 1925. (*Le Canton savait déjà se montrer parcimonieux.*)
- Le rédacteur de la Feuille d'Avis de Montreux demande si la Commune accorderait la bourgeoisie à un de ses amis. Il lui sera répondu négativement. (*Les demandes de naturalisation ont évolué depuis lors.*)
- 30 m³ de gravier sont nécessaires pour la route cantonale, la route de Margocin et la cour du Collège.

Votation des 16 et 17 janvier 1926 (bureau ouvert : samedi 19h00 à 20h00 et dimanche 12h00 à 14h00)

- Votation cantonale sur un crédit de CHF 2'500'000.- pour la construction d'un pénitencier cantonal, d'un asile pour buveurs et diverses constructions dans la plaine de l'Orbe : Accepté, 20 Oui et 9 Non.

Municipalité du 13 février 1926

- M. Paschoud, avocat à Lausanne, demande si la Commune accepterait comme bourgeois un ressortissant prussien. Il lui sera répondu négativement.

Election du Conseil d'Etat des 6 et 7 mars 1926

- 48 électeurs inscrits, 27 votants, 26 bulletins valables. Les sept candidats recueillent chacun 26 voix !

Municipalité du 9 mars 1926

- La Préfecture annonce l'internement pendant un an, avec sursis pendant deux ans, moyennant engagement d'abstinence pendant deux ans (!), du nommé X. Il est signifié au prénommé l'interdiction pendant 6 mois de fréquenter les établissements destinés à la vente des boissons alcooliques du Cercle de Coppet. Avis de cette interdiction sera affichée dans la salle du café. (*La protection des données personnelles a évolué depuis.*)

PECC (Plan Energie et Climat Communal)

Jardiner sans produits phytosanitaires : un choix gagnant pour la santé et la nature

Dans les jardins privés, l'usage d'herbicides, insecticides, fongicides et engrais chimiques reste encore courant. Or, depuis 2001 en Suisse, les propriétaires privés n'ont plus le droit d'utiliser d'herbicides sur les routes d'accès, chemins, parkings, qu'ils soient goudronnés, dallés, pavés ou gravillonnés. Les bordures en herbe ou en terre sont aussi concernées.

En effet, leur impact sur l'environnement, la biodiversité et la santé humaine est bien documenté. Réduire, voire renoncer totalement à ces substances, n'est pas seulement un geste écologique : c'est aussi redécouvrir le plaisir d'un jardin vivant et résilient.

Pourquoi dire non aux produits chimiques ?

Les produits phytosanitaires, même utilisés ponctuellement, s'infiltrent dans les sols, polluent les nappes phréatiques (avec des résidus retrouvés dans l'eau potable) et perturbent les écosystèmes. Abeilles, oiseaux, vers de terre et autres auxiliaires sont directement touchés. Le sol perd aussi une grande partie de sa richesse en microorganismes et en petits insectes, ce qui diminue sa capacité naturelle de recyclage des matières organiques. De plus, ces substances présentent aussi un risque pour la santé, notamment chez les enfants et les animaux domestiques. Elles peuvent aussi entrer dans nos habitations via les chaussures et les vêtements.

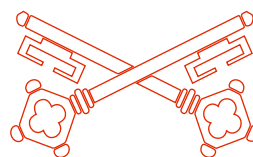
Heureusement, jardiner autrement est à la portée de toutes et tous. Quelques pistes :

- Prévention : Choisir des plantes adaptées au sol et au climat local.
- Paillage et rotation : Protègent le sol, limitent les adventices, conservent l'humidité et préviennent les maladies.
- Prédateurs naturels : Coccinelles, hérissons, mésanges... de précieux alliés contre les ravageurs.
- Purins végétaux : Le purin d'ortie ou de prêle renforce les plantes et aide à prévenir certaines maladies.
- Désherbage thermique : Par flamme directe (gaz) ou plaque chauffée. Quatre traitements par an suffisent sur un chemin. L'eau bouillante de cuisson fonctionne aussi.
- Désherbage manuel : Un peu plus long, mais plus sain, surtout en famille.

Vers un jardin plus vivant sans produits chimiques : le jardin devient un refuge pour la biodiversité. On y entend chanter les oiseaux, voler les papillons, bourdonner les abeilles.

Changer nos pratiques, c'est protéger un équilibre précieux. Sensibiliser ses voisins, échanger des astuces, participer à des ateliers sont autant de moyens d'agir.

Stéphane Borella et Lyka, consultant



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont également participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- L'Administration communale
- La Municipalité

Mise en page : Sandra Bernet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'été - 21 juin à 10h25

Contact : lechavannus@chavannes-de-bogis.ch

Le prochain numéro paraîtra au début de l'été.
Délai pour vos articles et réactions : 15 mai 2026